



FACTURES DE CANTINE DU 3EME TRIMESTRE

publié le 06/05/2019

Les factures du 3ème trimestre (d'avril à juin 2019) ont été distribuées aux élèves ; elles sont à régler avant le 17/5.
Merci de bien vouloir privilégier les règlements suivants : PAIEMENT PAR VIREMENT (RIB du collège sur facture) ou PAR CB via le TELEPAIEMENT (lien sur le site du collège)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.